



INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
LIEGEOIS

d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social: 13, quai de Maastricht, 4000 Liège

Siège d'exploitation (provisoire):
13c, rue du Vertbois, 4000 Liège

AVRIL - SEPTEMBRE 2006

N° 13-14 (tome II)

Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

EDITORIAL

ENCORE ET TOUJOURS LA FONDATION *LIÈGE PATRIMOINE...*

Dans mon dernier éditorial, je fondais les plus grands espoirs sur l'aboutissement rapide de nos négociations avec la Ville de Liège en vue de la création de la Fondation d'utilité publique *Liège Patrimoine*, dans le cadre de la mise en place des futurs organes de gestion du *Grand Curtius*.

Lors de notre dernière Assemblée générale, je vous faisais part de mes plus grandes appréhensions quant à l'évolution de ce dossier et aux positions prises *in extremis* par le Collège échevinal. Ces appréhensions se sont hélas largement confirmées lors de la discussion et du vote en commission et en séance publique du Conseil communal le 29 mai dernier. Les statuts adoptés portent en effet que la Ville de Liège adhère à la fondation sans les collections dont elle est propriétaire, ce qui réduit fortement les buts mêmes de cette institution et dénature inévitablement son équilibre interne.

Il convient de rappeler avec force que la position prise par le Collège est en totale contradiction avec sa propre délibération d'avril 2004, laquelle établissait que la Fondation était « *destinée à regrouper les patrimoines de l'ensemble des partenaires du projet, en vue de mettre la totalité de ce patrimoine à la disposition de la structure de gestion pour permettre à celle-ci de le gérer, c'est-à-dire d'en assurer la conservation, la restauration, l'étude scientifique, la valorisation et la présentation.*

L'Institut archéologique liégeois s'était, après bien des débats, rallié à ce point de vue, et c'est au tout dernier moment que le Collège échevinal a modifié fondamentalement le dossier. Je ne peux que le regretter.

Devant cette situation et dans un esprit de bonne volonté, le Bureau de l'Institut archéologique liégeois a décidé, sur ma proposition, de reprendre les négociations avec le Collège, afin d'envisager une adhésion de la future ASBL *Institut archéologique liégeois* à la Fondation *Liège Patrimoine* dans les mêmes conditions que celles retenues par la Ville de Liège, soit sans les collections de l'IAL, à l'exception notoire de la bibliothèque, dont le dépôt à la Fondation ferait l'objet d'un convention particulière.

Cette position, prise en conscience et en toute connaissance de cause, a bien entendu pour conséquence qu'il n'entre nullement dans les intentions du Bureau d'accepter une modification, et encore moins une résiliation, de la convention du 22 juillet 1909 qui nous lie à la Ville de Liège. Cette convention, il est bon de le rappeler, fixe les relations entre les deux institutions et scelle l'organisation et la direction scientifique du Musée Curtius et du Musée d'Ansembourg qui reviennent à l'Institut, tandis que la Ville pourvoit aux charges de fonctionnement et de personnel. Malgré les velléités de certains, cette convention est toujours de pleine application de nos jours, l'Institut archéologique liégeois étant comme autrefois garant de la bonne conservation et de la gestion scientifique des collections.

Je forme ici le *vœu* que le Collège échevinal qui sortira des urnes après le 8 octobre prochain, quelle que soit sa composition politique, reprenne ce dossier avec plus de sérénité et lui donne ainsi toutes les chances d'aboutir.

Les impératifs de protection, de conservation, de gestion scientifique et de mise en valeur de notre Patrimoine artistique et archéologique doivent seuls nous guider dans la délicate recherche d'un compromis solide et cohérent. Les ukases, diktats et autres ultimatum ne doivent pas avoir cours dans nos matières et ne feront en rien avancer les choses dans le bon sens.

Chacun comprend que seule une solution équilibrée, assurant aux uns et aux autres leur juste place, peut garantir un avenir à la Fondation *Liège Patrimoine* et au futur musée *Grand Curtius*.

Il en va de la crédibilité de la Ville de Liège comme de l'Institut archéologique liégeois.

Pierre GILISSEN,
Président.



ADRIEN DE WITTE : DE LA CENSURE À L'EUPHÉMISME

Fin avril 2005, la librairie Michel Lhomme à Liège mettait en vente publique un lot de sept estampes du graveur liégeois Adrien de Witte (1850-1936), dont le principal document était un remarquable exemplaire du fameux portrait du sulfureux Félicien Rops (1833-1898).

Dans ce lot figurait, entre autres, une eau-forte (fig. 1) intitulée « Scène de cabaret » (5,5 x 8 cm) sans autre référence¹. Le document en question portait en outre un numéro 95 au crayon renvoyant sans aucun doute à un catalogue antérieur. Vérification faite, il ne s'agissait pas de la dernière rétrospective des dessins et estampes du maître, organisée en 1981 par le Cabinet des Estampes de la Ville de Liège², mais de l'ouvrage de Delchevalerie paru en 1927³. Là, surprise, à côté du numéro 95 dans la liste des gravures : un blanc (?) sans que celui-ci ne se trouve expliqué dans l'ouvrage.



La date gravée dans la plaque (18)78 a permis de retrouver cette estampe dans le catalogue plus descriptif de 1981 mentionné ci-dessus. Elle y figure en effet sous le numéro 175 et la rédactrice, Françoise Clercx-Léonard-Étienne, lui a attribué le titre de « Scène galante ». Cette dernière précise que la planche est datée 78, ce qui est bien le cas, mais aussi qu'elle porte un monogramme W, ce dont je ne suis pas persuadé. J'y vois plutôt un DW aux lettres enlacées à 90 degrés. En tout état de cause, l'appellation « Scène galante » constitue, sous la plume de

¹ Michel LHOMME Librairie, vente publique, samedi 30 avril 2005 à 14h00, p. 33-34, n° 167.

² F. CLERCX-ÉONARD-ÉTIENNE, *Adrien de Witte. Dessins – Pastels – Gravures*, Liège, 1981.

³ Ch. DELCHEVALERIE, *Adrien de Witte, peintre, dessinateur et graveur. Catalogue de son œuvre*, Liège, 1927.

la conservatrice du Cabinet des Estampes, après ce qu'il faut bien appeler l'autocensure de 1927, un doux euphémisme qui ne m'étonne qu'à moitié. En effet, la gravure nous livre tout simplement une scène typique de maison close qu'un Félicien Rops aurait intitulé sans détour « Scène de bordel ».

S'il est vrai que de Witte n'a généralement livré que des nus fort chastes, il y a au moins deux exceptions : l'objet de la présente notice et peut-être le numéro 111 du catalogue Delchevalerie qu'une référence discutée à l'œuvre de Voltaire⁴ autorisait à intituler discrètement, et sans censure, cette fois, « Jeanne sur le muletier » (fig. 2). La scène est ambiguë. Elle pourrait tout aussi bien évoquer une « gentille » scène de sadomasochisme où une jeune dominatrice nue chevauche et cravache à l'aide d'une épée, un homme âgé vêtu d'un complet-veston !



Dans le catalogue de 1927, sous la rubrique « gravures », il y a onze numéros laissés en blanc dont nous avons vainement recherché les références dans le catalogue de 1981. Nous doutons cependant qu'il s'agisse, à chaque fois, de « bonnes surprises » potentielles.

Luc ENGEN

⁴ F. CLERCX-LEONARD-ÉTIENNE, *op. cit.*, p. 88, n° 186. Faisant référence au mémoire de licence présenté à l'Université de Liège en 1971, par M.-F. Bacquelaine, elle met en doute l'interprétation de Delchevalerie, pour qui il s'agit d'une illustration de la Pucelle d'Orléans de Voltaire, pour y voir des réminiscences du Lai d'Aristote (XVIII^e siècle)(?).

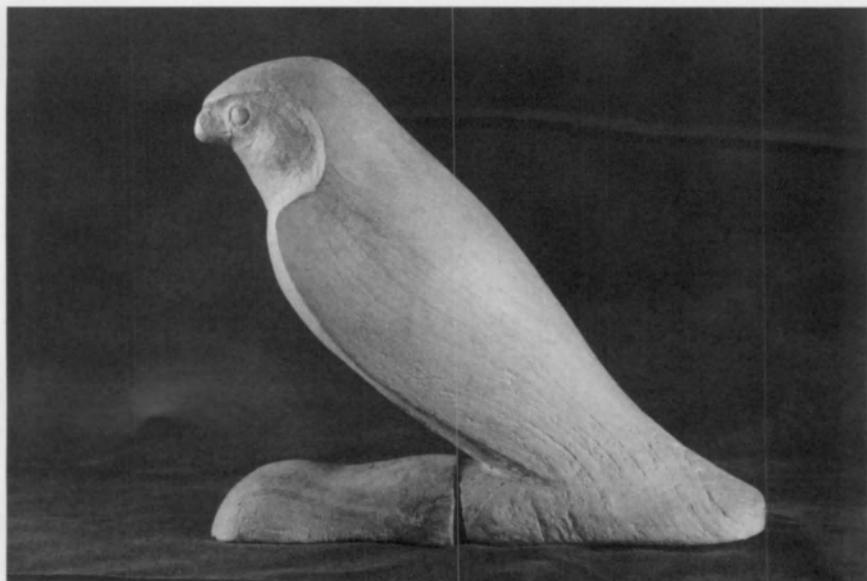
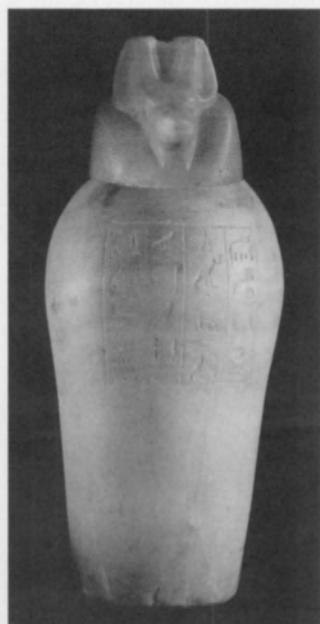
LA CARAVANE DU CAIRE – L'EGYPTE SUR D'AUTRES RIVES

Depuis l'Antiquité, l'Egypte n'a cessé d'intriguer et de fasciner les sociétés humaines. Cette curiosité vis-à-vis de l'Egypte ancienne relève de deux approches bien différentes : l'égyptologie et l'égyptomanie.

L'exposition qui se tient depuis le 15 septembre à la salle Saint-Georges à Liège aborde précisément ces deux aspects. En partant des pièces livrées par les sites romains de la province de Liège et des régions voisines ainsi que des collections d'antiquités égyptiennes conservées au Musée Curtius, l'exposition propose un parcours des relations entre les sociétés humaines et la civilisation de l'Egypte ancienne à différentes époques.

L'exposition se décline en huit thèmes : Isis et les Gallo-Romains, l'égyptophilie des Lumières, les égyptologues au pouvoir à l'IAL, la collection d'Albert d'Otreppe de Bouvette, celle de Gustave Hagemans, la franc-maçonnerie et l'Egypte, l'exposition internationale de 1930 et l'Egypte dans la publicité, les égyptologues en chaire à l'Université de Liège. Au total, plus de deux cent cinquante œuvres provenant de musées belges, étrangers et de collections privées ont été rassemblées pour cet événement.

L'Institut archéologique liégeois contribue à l'exposition de manière significative à travers, entre autres, la collection qui lui fut offerte par



son premier président, le baron Albert d'Otreppe de Bouvette. Ce dernier avait notamment acquis des pièces importantes, lors de la troisième vente de la collection Giovanni Anastasi, à Paris en 1857.

Des collections de l'IAL, les visiteurs ont notamment le plaisir d'admirer des œuvres remarquables, sculptées dans l'albâtre, comme ce canope à tête de chacal du dieu Douamoutef, inscrit au nom de Hori, grand-prêtre de Ptah à Memphis, dans le bois, tel ce superbe faucon Horus, mais aussi dans la pierre, comme la très belle statue stéléphore du scribe Pyia ou la table d'offrande d'Ouabet et de Kherty...

Parmi les pièces importantes figurent également trois momies (dont une des VII^e-VI^e siècles avant notre ère) qui ont fait l'objet en septembre 2005 d'examens au CHU de Liège en vue d'une reconstitution en trois dimensions. Le film de cet examen est présenté à l'exposition.

La Caravane du Caire nous emmène à la découverte d'une Egypte mystérieuse, fascinante, source d'inspiration depuis des millénaires...



Palais du royaume d'Egypte, construit en 1929,
par les architectes liégeois Arthur Snyers et Henri Snyers,
en vue de l'Exposition internationale organisée à Liège en 1930

Une adresse : salle Saint-Georges, En Feronstrée 86, 4000 Liège. L'exposition est accessible jusqu'au 24 décembre 2006, du mardi au samedi de 9h à 18h, le dimanche de 11h à 18h (fermeture les lundis et le 1^{er} novembre).

Informations et réservations : tél. 04/221.93.25, fax : 04/221.26.16, courriel : info@lesmuseesdeliege.be.

SAINT LAMBERT : DE L'HISTOIRE À LA LÉGENDE

Saint Lambert : un nom partout présent à Liège mais aussi dans de très nombreuses places d'Europe. Qui était saint Lambert ? Comment son culte est-il né au VIII^e siècle et comment s'est-il développé ? Quelles représentations le saint a-t-il récoltées depuis le Moyen Âge ? Répondre à ces questions, c'est sortir le personnage des « récits des temps mérovingiens », c'est nous immerger dans le temps, à la charnière de l'ère carolingienne « quand le cœur de l'Empire battait sur la Meuse ».

Lambert, l'évêque-martyr (vers 700), est à l'origine de la fortune historique de la cité mosane. Patron du vaste diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, il est aussi le propriétaire céleste de la principauté liégeoise. Sous les Carolingiens, pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil sont étroitement associés. Le christianisme est une religion d'État, imposée par la force aux peuples conquis. Balancée de siècle en siècle, la légende de saint Lambert – entendez : tous les textes que les clercs consacrent au saint –, est significative des luttes pour le pouvoir. Nous sommes au Moyen Âge, à une époque où l'on s'approprie souvent le saint dans un but intéressé.

Autour de la personne de Lambert, la liturgie, le culte des reliques et l'iconographie se sont parfaitement alliés pour créer et transmettre une composition hagiographique cohérente, « l'un des moyens permettant de s'élever vers Dieu ».



Sorti de presse aux Éditions Luc Pire, un ouvrage (16 x 24 cm, 96 pages, ill. coul.) composé de deux contributions, l'une sur l'histoire et l'autre sur l'iconographie de saint Lambert.

Les auteurs sont les meilleurs spécialistes du sujet : Jean-Louis KUPPER, professeur à l'Université, et Philippe GEORGE, conservateur du Trésor de la Cathédrale de Liège.

Prix de vente : 16 € dans toutes les librairies.



UN SCEAU AUX CAUSES INCONNU DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE SAINT-LAMBERT DE LIÈGE

À une époque où peu de gens savaient lire et écrire, ou apposer leur signature, le sceau était le moyen le plus répandu pour valider un contrat ou une volonté mise par écrit. Le sceau, imprimé sur l'acte ou pendant, fournissait la preuve du contenu de l'écrit. Il était utilisé par des personnalités bénéficiant d'une grande autorité, investis d'une fonction publique. Le pape, l'empereur, les évêques et les princes territoriaux, les premiers à utiliser un sceau pour authentifier les actes qu'ils avaient émis, furent suivis par les nobles, les collégiales, les monastères et les villes, et à partir du XIII^e siècle, par les échevins municipaux et les riches bourgeois.

En général, le sceau porte, à part la légende qui donne habituellement le nom du propriétaire, une représentation figurée, permettant même à une personne illettrée de reconnaître le sceau. La légende et la représentation expriment souvent la position sociale du titulaire ou de l'institution. Sur les sceaux de l'empereur, celui-ci est représenté assis sur un trône, portant le sceptre et le globe. Les sceaux des institutions religieuses donnent souvent le saint patron, alors que les princes se font représenter en chevaliers à cheval (sceau équestre). Le sceau n'était pas uniquement un moyen pour valider des actes, il était aussi pour son titulaire un symbole de prestige. Il s'inscrivait dans un projet de communication, qui obligeait son auteur à apporter le plus grand soin à la représentation.

L'importance des sceaux pour la recherche historique a été reconnue dès l'époque moderne. Leur étude soulève cependant des difficultés particulières : ils sont fragiles, petits et souvent endommagés, et ne se prêtent donc guère à une consultation fréquente. Pour qu'on ne soit pas toujours obligé de manipuler ces sceaux fragiles, des ouvrages de référence ont vu le jour, pourvus de gravures ou de photos, dans le but de faciliter les recherches. Les chartes se trouvant aux Archives de l'Etat du Limbourg néerlandais à Maastricht, antérieures à 1301, sont conservées depuis les années 1971-1994 dans un nouveau système de stockage, et les sceaux ont été restaurés. Ceci a donné lieu à un projet d'édition d'un corpus des sceaux du Bas Moyen Âge de la province du Limbourg néerlandais. Environ quatre cent nonante sceaux ou fragments de la période antérieure à 1301 ont été conservés. Leur publication est en cours par fonds d'archives. C'est ainsi que les descriptions des sceaux du fonds de l'abbaye de Thorn¹ ont été publiées récemment. Or, parmi ceux-ci se trouve un sceau aux causes du XIII^e siècle du chapitre de Saint-Lambert de Liège, qui semble être inconnu dans la bibliographie liégeoise².

DESCRIPTION DU SCEAU AUX CAUSES



© Stefan Frankewitz, Straelen (D)

Le sceau représente un bâtiment, muni d'une grande porte d'entrée et couronné d'une tour. Le bâtiment est flanqué de deux tours possédant à mi-hauteur une fenêtre quadrilobée. Légende : [...] MAIORIS ECCL(esia)E LEOD(iensis) AD CAVSAS (= [sceau] de la grande église de Liège aux causes). Ovale (mesures extérieures) : 49 x 33 mm.

¹ G. VENNER, *Zegels in het archief van de abdij Thorn*, in : P. ROOST [e.a.] (réd.), *Opera Omnia, III. Een verzameling historische en heemkundige opstellen*, Thorn, 2005, p. 11-49.

² A. STASSENS-VANDAEL, *Sceaux des chapitres des collégiales de Liège du XII^e au XVI^e siècle*, in : *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 123 (1977), p. 189, note 1, annonce un article sur les sceaux du chapitre cathédral de Saint-Lambert de Liège, publication que nous n'avons pu trouver.

Le sceau est pendant, bien que non annoncé, à un acte du 15 novembre 1266, portant jugement rendu par le chapitre dans un différend entre Guillaume, curé de Beek près de Bree, et les chanoines de Thorn, concernant les grandes dîmes de Beek³.

Durant la seconde moitié du XIII^e siècle, les grandes institutions ecclésiastiques entre Meuse et Rhin adoptèrent souvent, à côté de leur grand sceau, un second spécimen, plus petit, pour authentifier des actes juridictionnels courants. Dans les actes et dans la légende, ce petit sceau destiné aux affaires de routine était appelé le plus souvent sceau aux causes (*sigillum ad causas*). Le sceau du chapitre cathédral de Liège décrit ici fait partie de cette catégorie. A la même époque, le chapitre de Saint-Servais à Maastricht disposait également d'un sceau aux causes. On en trouve un exemplaire pendant à un acte de 1279, mais d'après un dessin du XVIII^e siècle, il était déjà utilisé en 1260⁴.

La représentation du sceau doit être interprétée très probablement comme une église, en l'occurrence, d'après la légende qui la dit « grande église » ou « église principale de Liège », comme une représentation de la cathédrale de Liège, dédiée à saint Lambert. Une représentation comparable – une église possédant une tour principale et deux tours latérales – figure sur des sceaux du XIII^e siècle de l'officialité, le tribunal ecclésiastique du diocèse de Liège. Le premier sceau de l'officialité montre les mêmes toits que sur celui décrit ici. Sur un sceau plus tardif de l'officialité, les tours latérales possèdent également une fenêtre quadrilobée à mi-hauteur⁵. Emile Brouette et Joseph Philippe supposent que l'église représentée est bien davantage qu'une représentation symbolique de la cathédrale Saint-Lambert et qu'elle correspond au moins en partie à la réalité architecturale du XIII^e siècle. En tout cas, l'édifice est vu à partir de l'Ouest en direction de l'Est.

La construction de la cathédrale gothique a commencé après l'incendie de 1185 qui avait détruit la cathédrale ottonienne. La construction de la nouvelle cathédrale a duré plus d'un siècle. Les deux tours occidentales ne furent élevées que vers 1350. Les deux tours latérales représentées sur le sceau ne sont donc pas les tours gothiques, mais probablement les tours romanes. En faisant la comparaison avec d'autres églises romanes, les historiens d'art ont bien conclu à la possible existence de tours occidentales romanes, mais elles n'ont pas été trouvées lors des fouilles effectuées depuis 1977 sur la place Saint-Lambert. Aux endroits où elles auraient dû être se trouvaient en effet les énormes fondations en béton des tours gothiques.

Les sources écrites ne parlent pas d'un portail d'entrée entre les deux tours occidentales. Entre les tours se trouvait une crypte occidentale, édifiée à l'endroit même du martyre de saint Lambert. Cette crypte est probablement restée en service



³ Maastricht, Archives de l'État, fonds de l'abbaye de Thorn, I, n° 37.

⁴ G. VENNER, *De Servaasseleut op zegels*, in : *De Maasgouw*, t. 109 (1990), p. 162 ; J. KOLDEWEIJ, *Servatius in veelvoud en enkelvoud. Maastrichtse boekbanden, miniaturen, pelgrimstekens en zegels*, in : *Corpus van verluchte handschriften*, t. 11-12, Louvain, 2002, p. 730-731.

⁵ E. BROUETTE, *Les sceaux utilisés au Moyen Age par l'officialité liégeoise*, in : *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, t. 107 (1961), p. 185-190, pl. IX ; J. PHILIPPE, *La cathédrale de Liège. Gloire de l'Occident et de l'art mosan*, Liège, 1979, p. 134.

jusqu'au début du XIII^e siècle, mais elle a été ensuite démolie et l'espace a été comblé. À partir du XV^e siècle, l'endroit servait à la sépulture de personnalités importantes⁶.

Il n'est donc pas impossible que le massif occidental de la cathédrale, après la démolition de la crypte au XIII^e siècle et avant son utilisation autour de 1400 comme lieu de sépulture, ait possédé un portail semblable à celui représenté sur notre sceau. En revanche, on peut se demander si un accès pratiqué à cet endroit, vu son importance sacrale, est concevable. Bref, le petit sceau du chapitre cathédral de Liège représente probablement la cathédrale de Liège, mais la question reste s'il nous fournit une représentation en tous points fidèle du massif occidental.

Gerard VENNER

(traduction et adaptation en français Régis DE LA HAYE)

LE TRÉSOR EN MOUVEMENT

De retour de Beaune depuis le printemps, le Trésor a repris ses marques habituelles à Liège. Les œuvres maîtresses sont redéployées dans les salles du rez-de-chaussée dans une scénographie nouvelle. Y sont jointes la soixantaine d'œuvres du Musée Curtius dont le dépôt a été consenti par l'I.A.L.

« Le Trésor en mouvement » permet d'attendre l'achèvement de l'extension au-dessus du cloître. Accessible tous les jours, de 14 à 17 heures, excepté le lundi, cette exposition temporaire s'inscrit dans le cadre des fêtes organisées par la Province de Liège pour saint Lambert et parallèlement à l'exposition à l'Archéoforum, puisque les principaux souvenirs du saint – le buste-reliquaire en premier lieu – sont au Trésor.

Une plaquette de visite « Trésor-Archéoforum » sous l'égide de l'Institut du Patrimoine wallon permet aux visiteurs de découvrir la nouvelle exposition et trente audio-guides ont été réinitialisés pour des visites individuelles. Les étudiants en Histoire de l'Art et en Histoire de l'Université de Liège proposent une visite guidée conférence à 15 heures ou sur réservation.

Une nouvelle boutique a été ouverte conjointement dans le cloître. Vous pourrez notamment y découvrir cravates et foulard, articles directement inspirés de soieries anciennes et précieuses conservées au Trésor, créés en collaboration avec la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Une excellente idée pour un cadeau de prestige, original et typiquement liégeois...

⁶ R. FORGEUR, *Sources historiques et iconographiques*, in : M. OTTE (réd.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, 4 : *Les églises*, Liège, 1992, p. 29-30, 36-37, 56-57.

UNE NOUVELLE ETUDE CONSACRÉE AUX ORFÈVRES LIEGEOIS DU XIX^E SIÈCLE

Après son ouvrage sur les poinçons officiels en Belgique au XIX^e siècle (1980), son répertoire des orfèvres belges de 1942 à 1997 (1999), son étude sur les orfèvres de Louvain (2000), sur Wolfers (2002), sur les orfèvres de Bruxelles au XIX^e siècle (2003) et de Bruges au XIX^e siècle (2005), Walter van Dietvoet vient d'édition une étude sur les orfèvres de Liège au XIX^e siècle.



Le titre doit être entendu au sens large. Sous le mot « orfèvre », on ne comprend pas seulement les maîtres orfèvres indépendants, mais aussi les bijoutiers et joailliers, soumis à la loi française du 19 brumaire de l'an VI (9 novembre 1797). Les négociants, qui n'étaient pas fabricants, de même que les compagnons, travaillant pour le compte d'un maître, n'étaient pas soumis à cette loi et n'avaient pas de poinçon. Ils ne font pas l'objet de cette édition. Par le mot « Liège », il ne faut pas seulement entendre la ville de Liège, mais également quelques autres villes de la province de Liège, telles que Eupen, Herve, Huy, Malmedy et Verviers.

Les sources étant rares, la liste d'orfèvres est loin d'être complète : le Musée Curtius conserve des plaques



d'insculpation pour la période de 1798 à 1814, mais après cette date il n'y a ni plaques d'insculpation ni registres d'inscription. L'étude est basée principalement sur les registres de la population jusqu'en 1844, conservés aux Archives de l'Etat. Les registres plus récents sont inaccessibles. L'étude concerne donc surtout la première moitié du XIX^e siècle, la seconde moitié n'étant représentée que par les orfèvres les plus importants. Elle ouvre la voie à une recherche plus approfondie sur ce sujet à peine entamé jusqu'à présent par quelques notes occasionnelles.

Le livre compte cent quarante-six notices biographiques et cent sept poinçons. Un index des noms des orfèvres et un index des poinçons complètent l'ouvrage, utile pour l'identification des pièces d'orfèvrerie de la province de Liège du XIX^e siècle.

W. VAN DIEVOET, *Orfèvres de Liège du XIX^e siècle*, 17 x 24,5 cm., broché, 107 poinçons, 12 illustrations hors-texte, 112 pages.

En Belgique, à commander par un versement de 14 € (frais d'expédition compris) au compte n° 431-4791141-87 de Walter van Dievoet à Louvain.

Dans les autres pays de l'Union européenne, à commander par un versement de 17 € (frais d'expédition compris) au compte : BIC : KREDBEBB, IBAN : BE67 4314 7911 4187.

CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR MALMEDY, ART & HISTOIRE

Jeudi 19 octobre, à 20 H. 15, à la Maison Cavens de Malmedy :
Entre prophétie et magie. La visionnaire Hildegarde de Bingen et la recherche de l'orthodoxie du XII^e siècle.

par Jeroen DEPLOIGE, professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Gand.

Jeudi 16 novembre, à 20 H. 15, au Monastère :
Visite du nouveau Trésor de la Cathédrale de Malmedy,
 par Philippe GEORGE, conservateur des Trésors des Cathédrales de Liège et de Malmedy, et Julien MAQUET, attaché à l'Institut du Patrimoine wallon.

GUSTAVE SERRURIER (1858-1910) – (SERRURIER-BOVY) : PARCOURS D'UN ARCHITECTE À L'AUBE DU XX^E SIÈCLE - RATIONALISME, ART SOCIAL, SYMBOLISATION

Fruit de sept années de recherches effectuées sur le terrain et dans une quarantaine de centres d'archives, ce travail abondamment illustré permet de renouveler la vision que l'on avait jusqu'ici de Gustave Serrurier. L'étude critique des faits biographiques, l'analyse des lectures, des écrits et des œuvres architecturales, décoratives et mobilières de cet artiste, analyse conduite clairement mais minutieusement, nous fait découvrir le vrai visage de Gustave Serrurier : un homme de réflexion, un militant passionné, un créateur audacieux qui explose dans les limites étroites à l'intérieur desquelles on l'a étudié généralement, c'est-à-dire celles de l'Art nouveau.

Au fil des lignes, au fil des illustrations, inédites pour la plupart, Gustave Serrurier apparaît, non seulement comme un designer de talent, mais comme un véritable « acteur du futur » qui, malgré sa position modeste de facteur de meubles et d'architecte d'intérieur, a ouvert la voie vers une autre façon de penser l'habitat et la vie au quotidien.

L'auteur, Françoise Bigot du Mesnil du Buisson, docteur en Médecine, psychiatre, a exercé la psychanalyse de 1970 à 1994. Sa thèse de doctorat en Histoire de l'Art contemporain, préparée sous la direction de François Loyer, directeur de recherches au CNRS et président de la Commission du Vieux-Paris, a été soutenue le 18 décembre 2004 à l'Université de Versailles (Saint-Quentin-en-Yvelines).

DU MESNIL DU BUISSON, Françoise. *Gustave Serrurier (1858-1910) (Serrurier-Bovy) : parcours d'un architecte à l'aube du XX^e siècle - rationalisme, art social, symbolisation.* - 1714 p. : ill. - ISBN 2-284-05041-7. - Prix : 155 € + 10 € de port.

Cet ouvrage peut être commandé sur Internet : www.anrtheses.com.fr, à la rubrique : thèse à la carte, discipline : histoire de l'art et archéologie, ou auprès de ANRT Diffusion, rue A. Angellier 9, F – 59046 Lille cedex, tél. : +33-32030.31.63, fax : +33.320.54.21.95.

